

**BULLETIN D'INFORMATION**

Date - 9 octobre 2020

Objet: Mise à jour - Phase d'alerte orange

Comme annoncé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick à 15 h aujourd'hui, les zones 1 et 5 sont revenues à la [phase d'alerte orange](#) dans le plan de rétablissement du gouvernement.

Malheureusement, cela suspend les activités sanctionnées par Hockey Nouveau-Brunswick dans les districts 6, 7 et 11 jusqu'à nouvel ordre. Une liste des districts de Hockey Nouveau-Brunswick et des associations de hockey mineur qu'ils englobent est affichée sur le site Web de HNB – <https://hnb.ca/fr/hockey-mineur/conseil-de-hockey-mineur-de-hnb>

Nous fournirons de plus amples renseignements dès qu'ils seront disponibles auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et nous vous remercions à l'avance de votre coopération alors que nous traversons cette période fluide et très difficile.

Pour les régions dans phase orange, les résidents dans ces régions ne peuvent pas voyager à l'extérieur de la région pour participer aux activités sanctionnées par HNB.

Les activités sur glace sanctionnées dans toutes les autres régions du Nouveau-Brunswick peuvent se poursuivre comme prévu.

Directives de retour au hockey de HNB - <https://hnb.ca/images/HNB-ReturnToHockeyGuidelines-FRE-Updated30Sept-Final.pdf>

Bien à vous,

Nic Jansen
Directeur exécutif
Hockey Nouveau-Brunswick